



Janvier 2017

INFORMATIONS MUNICIPALES # 30 Saulon-la-Chapelle

Zoom sur... La nouvelle communauté de communes

L'élection du nouveau président s'est tenue le 20 janvier. À l'issue du vote des 80 délégués communautaires, c'est **Christophe Lucand** qui a été élu président de la nouvelle communauté de communes.

Quelques chiffres :

56, c'est le nombre de Communes de notre nouvelle "**Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges**", la plus grande du département de la Côte-d'Or avec **31 000 habitants** pour 500 km².

80, c'est le nombre d'élus délégués communautaires siégeant dans l'assemblée délibérante de notre nouvelle Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

24, c'est le nombre de Grands Crus présents sur notre nouvelle Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. Un vignoble historique incomparable et de réputation mondiale.

5, c'est le rang de notre commune en nombre d'habitants.

2, c'est le nombre de nos représentants : **P. Bortot et G. Gadeski**.



Christophe LUCAND

Le mot du Maire



Comme nous pouvons tous nous en réjouir, le début de l'année 2017 a été plus calme pour notre pays que celui des années précédentes. Cependant, nous devons rester vigilants et ne pas oublier tous ces tragiques événements. Il est important de se retrouver, d'échanger et de profiter de moments conviviaux qui sont importants dans la vie.

Ce fut le cas à plusieurs reprises avec diverses manifestations initiées depuis 2 ans maintenant, renouvelées cette année et qui ont connu un franc succès. Elles s'associent également à de la solidarité, comme ce fut le cas pour la collecte des restos du cœur et des chiffres en nette hausse. N'oublions pas en ces périodes difficiles les personnes qui sont seules et dans le besoin.

Pour nous, élus, une échéance arrive d'ici quelques semaines avec la préparation et le vote du budget. Il nous faut bien sûr réfléchir en amont sur les réalisations que nous envisageons pour cette année, mais aussi pour un futur plus éloigné. Nous devons définir ce que sera Saulon dans l'avenir. L'accueil de nouveaux habitants avec la création de lotissements, la rénovation de logements, celui des personnes âgées, l'embellissement, la voirie, les équipements, autant de sujets parmi de nombreux qui font notre quotidien et pour lesquels nous devons réfléchir ensemble. Les contraintes et les obstacles ne manquent pas. Cependant, nous devons prendre en compte l'intérêt général, les réformes administratives, la législation qui évolue et pas forcément dans le sens des petites communes. Tout cela est à prendre en compte, notamment pour notre PLU. Plusieurs réunions de travail ont déjà été programmées, il y en aura d'autres. Pour ceux d'entre vous qui ne peuvent être présents, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions. Certes, l'exercice n'est pas facile mais c'est grâce à l'échange que nous progresserons ! Parmi les acteurs impliqués, il y a également nos jeunes ; une nouvelle équipe va se mettre en place dans quelques jours ; la porte est ouverte à tous, âgés de 13 à 17 ans, ayant envie de se retrouver, de participer à la vie communale et de nous aider à faire de Saulon une commune encore plus agréable à vivre !

Pascal BORTOT
Maire de Saulon-la-Chapelle

SOMMAIRE...

Compte rendu du Conseil municipal du 16 janvier	P. 2
Point travaux	P. 3
Informations, offres emplois	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Directeur de la publication : Pascal BORTOT / Rédacteur en chef : Pascal BORTOT

Comité de rédaction : Franck COUPECHOUX - Commission Communication - Conseil municipal / Photos : Thierry VALENTIN

Tirage global : 500 exemplaires-gratuits / Impression : Mairie de Saulon-la-Chapelle rue du Foyer 21910 Saulon-la-Chapelle

Réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2017

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

1. AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le conseil municipal autorise jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

2. NON TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A L'EPCI

M. le Maire expose que les communautés de communes et d'agglomération exercent de plein droit la compétence "PLU", documents d'urbanisme à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

3. INFORMATIONS

A. BŒUF (3^{ème} adjoint) informe :

- de la réussite, dans son ensemble du réveillon de la Saint-Sylvestre et remercie à ce titre les conseillers qui ont participé
- du bon déroulement de la fête des sapins avec une centaine de personnes présentes.
- de la rénovation du local du BMX réalisée par l'association.
- du prochain renouvellement du conseil jeunes.

Gilles GADESKI (1^{er} adjoint) informe :

- du commencement des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de téléphone Grande Rue.
- de différents travaux à la salle des fêtes
- de la capture des pigeons qui stagnent sur le clocher de l'église
- des problèmes de VMC des vestiaires du foot dus aux infiltrations.

En bref...

Saulon solidaire de l'opération "Coeur de villages" !

Samedi 28 janvier était jour de collecte au bénéfice des Restos du cœur

Résultat : 212 kg collectés sur Saulon-la-Chapelle : record battu ! Plus d'une tonne au total en associant les commune voisines.

Par ailleurs, des denrées pour bébés ont été achetées avec les **benefices réalisés lors de la Fête des Sapins**.

Un grand merci pour vos dons, pour votre action et le travail fourni pour ce résultat qui permet aux restos de tenir plusieurs semaines de plus.



Infos travaux



Enfouissement réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux menés en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'électricité de Côte d'or (Siceco) ont démarrés début janvier par l'entreprise Fauchet. Le Siceco subventionne la partie électricité et éclairage public, les travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques sont eux subventionnés par le Conseil départemental.

Le montant des travaux est de 135600 € TTC, la part commune résiduelle est de 44000 € TTC.

Le but de l'opération est de supprimer la pollution visuelle due aux fils aériens et de sécuriser les réseaux qui, enterrés, ne sont plus soumis aux intempéries.



Extension réseau

Véolia, sous la compétence de la Communauté de communes a procédé à l'extension du réseau d'eau potable de la rue de la citadelle pour assurer les raccordements des 2 terrains à bâtir du chemin du Cerisier.



Ruptures de canalisations

3 ruptures de canalisation d'eau potable ont eu lieu dernièrement sur la commune : Avenue de la gare, grande rue et rue du Moulin.

La vétusté des tuyaux, les mouvements de terrain dus à la période de gel que nous venons de connaître sont sans doute les causes de ces ruptures.

Il est envisagé de remplacer les tuyaux d'eau potable de la grande rue sur l'emprise des travaux de réfections prévus en fin d'année, afin d'éviter d'ouvrir des tranchées sur une voirie neuve.

A venir...

 **Section Découverte**
SORTIE DANS LE JURA
Samedi 4 mars 2017

Prix : 45 € par personne
Comprenant :
AM : visite guidée du musée de la lunette à Morez
Repas tiré du sac à Chapelle des Bois (soupe maison en supplément 2.50€)
PM : rando raquettes avec accompagnateurs
Paiement à l'inscription

 **Départ 7h30**
Parking salle des fêtes de Saulon-la-Chapelle

Renseignements et inscriptions
nicole.lacroute@orange.fr
06 73 04 08 65

SOIREE DANSANTE CARNIVAL

 

ORGANISEE PAR LES D'TITS DAS

LE 11 MARS 2017 A PARTIR DE 19H30
SALLE DES FETES SAULON LA CHAPELLE

ENTREE: 3€ AVEC COSTUME
5€ SANS COSTUME
GRATUIT -12ANS





FOYER RURAL DE SAULON LA CHAPELLE
BOURSE PUERICULTURE



DIMANCHE 19 MARS 2017 de 9h00 à 17h00

Salle des fêtes de Saulon La Chapelle

ENTREE GRATUITE
Authorisation Municipale = 01/2017

Ne pas jeter sur la voie publique

...AGENDA

- **Conseil communautaire** - Mardi 21 février 18:30
Salle des fêtes
- **Sortie Jura** - Samedi 4 mars -7:30 – Salle des fêtes
- **Carnaval de enfants** - Samedi 4 mars 14:00 - RDV
Salles des fêtes
- **Ouverture de la pêche** - Samedi 11 mars
- **Consultation avocat** - Samedi 11 mars 10:00-
12:00 - Mairie
- **Permanence élus** - Samedi 11 mars 10:00 –
12:00 - Mairie
- **Soirée dansante les P'tits pas** - Samedi 11 mars
20:00 - Salles des fêtes
- **Soirée Jeux pour Tous** - Samedi 18 mars 20:00 -
Salles des fêtes
- **Bourse puériculture** - Dimanche 19 mars 09:00-
Salles des fêtes



...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-saint-Georges

3 rue Jean Moulin- BP 40029

21701 Nuits st Georges

Tél : 03 80 27 04 70 - Fax : 03 80 23 69 06

Annexe Saulon-la-Chapelle

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

Gendarmerie de Gevrey-Chambertin 03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

Saulon-la-Chapelle

SAMEDI 4 MARS

Carnaval DES ENFANTS



**15H CORTÈGE DANS LES
RUES DE SAULON**
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS
(PROV. PARKING SALLE DES FÊTES)

16H GOÛTER
OFFERT AUX ENFANTS PAR LA MUNICIPALITÉ

INSCRIPTIONS EN MAIRIE AVANT LE 24 FÉVRIER 2016



Merci de ne pas jeter sur la voie publique



PREMIERS SECOURS

À la Mairie
de Saulon-la-Chapelle

Étouffements,
PLS, Réanimation
Cardio-Pulmonaire,
...



Samedi 8 avril

De 13h30 à 15h30 - Gratuit -

Sur inscription

au 03.80.79.14.30.

Ou accueil.mairie@saulon.fr



Adultes
Enfants accompagnés
(à partir de 10 ans)

Initiation animée par une formatrice en secourisme
de la Protection Civile